

Fiche d'informations n° 3: Finances

- > Stratégie de placement
- > Situation financière

Situation au 12.11.2021

Stratégie de placement

Les actifs des fonds sont placés de façon à assurer leur sécurité, un rendement approprié et une liquidité suffisante pour chaque installation nucléaire (art. 15 al. 1 OFDG). La commission administrative (CA) du STENFO définit les principes, les objectifs et le cadre du placement de la fortune et édicte les directives de placement correspondantes. Les fonds sont soumis à la surveillance du Conseil fédéral (art. 81 al.1 LENU en relation avec l'art. 29 OFDG).

L'activité de placement est surveillée par un Investment Controller en concertation avec le comité de placement (CP). L'Investment Controller fournit un rapport trimestriel complet sur la structure de placement de la fortune en titres, la conformité aux directives de placement et la performance des mandats de gestion de fortune. En outre, l'Investment Controller informe mensuellement le CP STENFO de la situation actuelle de la fortune et de son évolution au moyen d'un sommaire de gestion. Il soutient également la CA STENFO, le CP STENFO et le secrétariat dans les questions relatives à la gestion de fortune.

Le CP STENFO est responsable du respect des directives de placement par les gestionnaires de fortune. Il informe la CA STENFO du respect des directives de placement au moyen des rapports trimestriels de l'Investment Controller.

Fonds de désaffectation

Depuis le 1^{er} juillet 2021, les montants versés au fonds de désaffectation par les centrales nucléaires KKB, KKG, KKL et ZWILAG sont investis conformément à la stratégie suivante:

Catégories de placement	Stratégie	Limite inférieure	Limite supérieure
Liquidités	0.0%	0.0%	5.0%
Obligations en CHF	20.0%	14.0%	26.0%
Obligations d'État en monnaies étrangères (couvertes)	10.0%	7.0%	13.0%
Obligations d'entreprises en monnaies étrangères (couvertes)	10.0%	7.0%	13.0%
Actions	40.0%	30.0%	50.0%
Immobilier Suisse	7.0%	4.0%	10.0%
Immobilier à l'étranger (couvert)	8.0%	4.0%	12.0%
Placements alternatifs	5.0%	0.0%	10.0%

Tableau 1: Stratégie actuelle de placement KKB, KKG, KKL et ZWILAG

Compte tenu de la mise hors service de la KKM, une stratégie de placement individuelle avec un budget de risque continuellement décroissant a été mise en œuvre en 2017. Depuis le 1^{er} avril 2021, la stratégie de placement suivante est appliquée pour les montants versés au fonds de désaffectation par la KKM:

Catégories de placement	Stratégie	Limite inférieure	Limite supérieure
Liquidités	36.0%	26.0%	46.0%
Obligations en CHF	22.5%	12.5%	40.0%
Obligations d'État en monnaies étrangères (couvertes)	6.5%	3.5%	9.5%
Obligations d'entreprises en monnaies étrangères (couvertes)	6.5%	3.5%	9.5%
Actions	23.0%	18.0%	28.0%
Immobilier Suisse	1.5%	0.5%	3.0%
Immobilier à l'étranger (couvert)	1.5%	0.5%	3.0%
Placements alternatifs	2.5%	0.0%	3.5%

Tableau 2: Stratégie actuelle de placement KKM

Fonds de gestion des déchets

Depuis le 1^{er} juillet 2021, les sommes versées au fonds de gestion sont placées pour toutes les centrales selon la stratégie suivante:

Catégories de placement	Stratégie	Limite inférieure	Limite supérieure
Liquidités	0.0%	0.0%	5.0%
Obligations en CHF	20.0%	14.0%	26.0%
Obligations d'État en monnaies étrangères (couvertes)	10.0%	7.0%	13.0%
Obligations d'entreprises en monnaies étrangères (couvertes)	10.0%	7.0%	13.0%
Actions	40.0%	30.0%	50.0%
Immobilier Suisse	7.0%	4.0%	10.0%
Immobilier à l'étranger (couvert)	8.0%	4.0%	12.0%
Placements alternatifs	5.0%	0.0%	10.0%

Tableau 3: Stratégie actuelle de placement fonds de gestion des déchets

Politique de placement axée sur le long terme

Les deux fonds sont axés sur un horizon de placement à long terme. Contrairement à une caisse de pension, par exemple, où la couverture et les liquidités doivent être garanties à tout moment, les prélèvements sur les fonds ne peuvent avoir lieu qu'après la mise hors service des centrales nucléaires encore en service actuellement.

Pour le fonds de désaffectation, le rendement réel moyen par an du portefeuille est de +4,18% au cours de la période allant de 1985 (création) à 2020. Pour le fonds de gestion des déchets, le rendement réel du portefeuille est de +3,68% sur la période allant de 2000 (création) à 2020. Toutefois, l'épargne pour les coûts occasionnés par la gestion des déchets a commencé plus tôt. Ces montants ont été transférés au fonds de gestion des déchets lors de sa création en 2000.

Situation financière

Aperçu général au 31.12.2020

Fonds de désaffectation

Au 31 décembre 2020, le capital cumulé du fonds (montant réel), y compris les contributions annuelles, s'élevait à CHF 2'822 mio. (2019: CHF 2'724 mio.), et est donc supérieur de 7,55% (ou CHF 198.2 mio.) au montant cible défini au 31 décembre 2020 (voir ci-dessous pour les détails par centrale). Avec un rendement des placements en 2020 de 3,87% (2019: +12,26%), le compte de résultat du fonds de désaffectation affiche un bénéfice d'environ CHF 105,5 mio. pour l'année sous revue (2019: bénéfice d'environ CHF 297.9 mio.). Le graphique suivant montre l'évolution du montant réel par rapport au montant cible et à la limite inférieure depuis 2007:

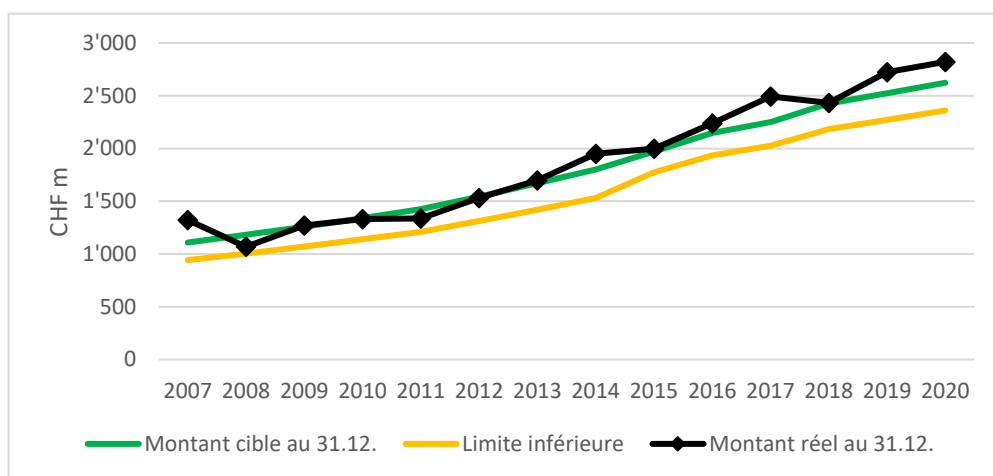


Illustration 1: Fonds de désaffectation: évolution montant réel vs. montant cible (total)

Fonds de gestion des déchets

Au 31 décembre 2020, le capital cumulé du fonds (montant réel), y compris les contributions annuelles, s'élevait à CHF 6'030 mio. (2019: CHF 5'768 mio.), et est donc supérieur de 12,49% (ou CHF 669.5 mio.) au montant cible défini au 31 décembre 2020 (voir ci-dessous pour les détails par centrale). Avec un rendement des placements en 2020 de 4,14% (2019: +13,09%), le compte de résultat du fonds de désaffectation affiche un bénéfice d'environ CHF 244.9 mio. pour l'année sous revue (2019: bénéfice de CHF 666.8 mio.). Le graphique suivant montre l'évolution du montant réel par rapport au montant cible et à la limite inférieure depuis 2007:

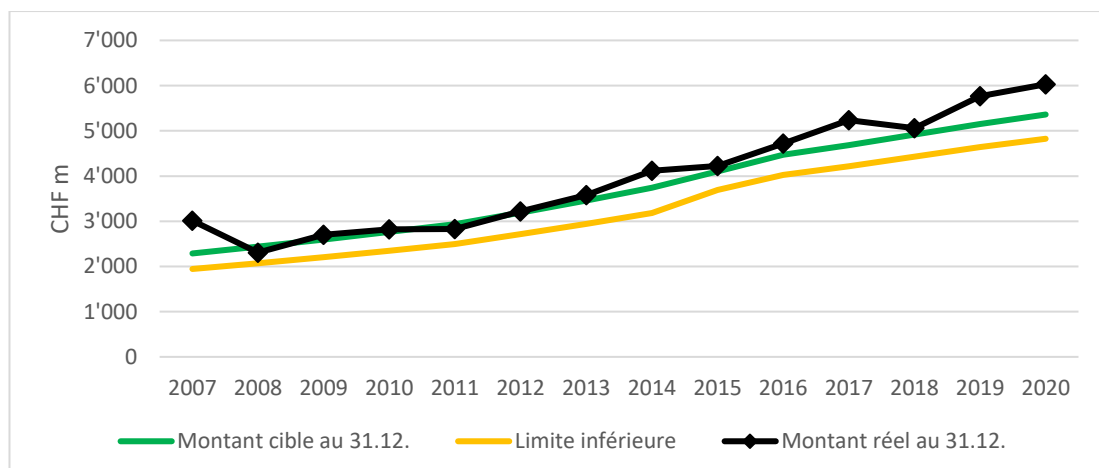


Illustration 2: Fonds de gestion des déchets: évolution montant réel vs. montant cible (total)

L'évolution des montants cibles et réels par centrale et par fonds depuis 2007 est illustrée par les graphiques suivants:

Beznau (KKB)

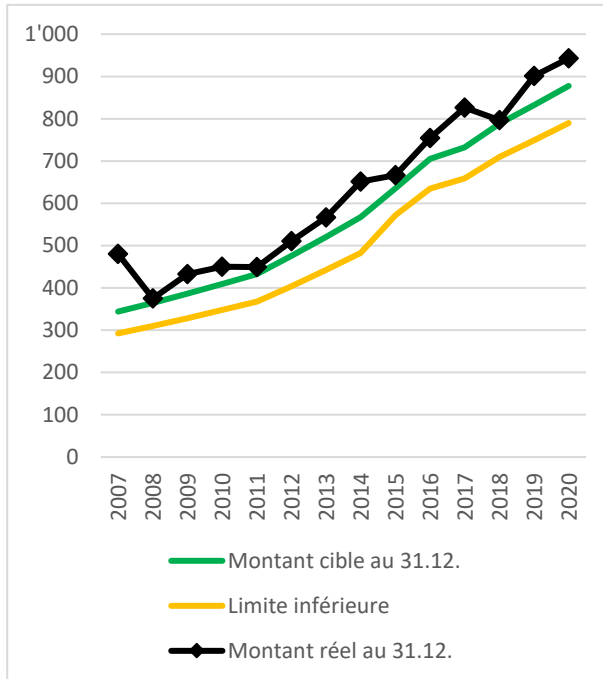


Illustration 3: Fonds de désaffectation: évolution montant réel vs. montant cible (KKB)
Chiffres en millions de CHF

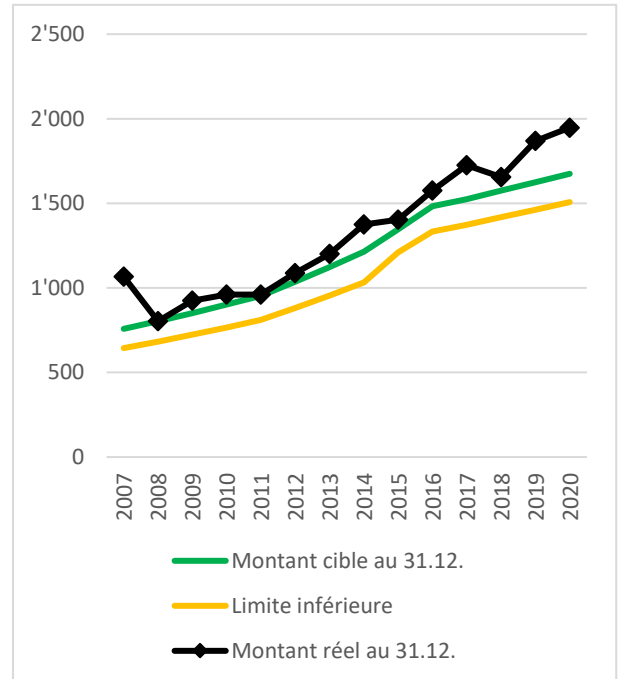


Illustration 4: Fonds de gestion des déchets: évolution montant réel vs. montant cible (KKB)
Chiffres en millions de CHF

Gösgen (KKG)

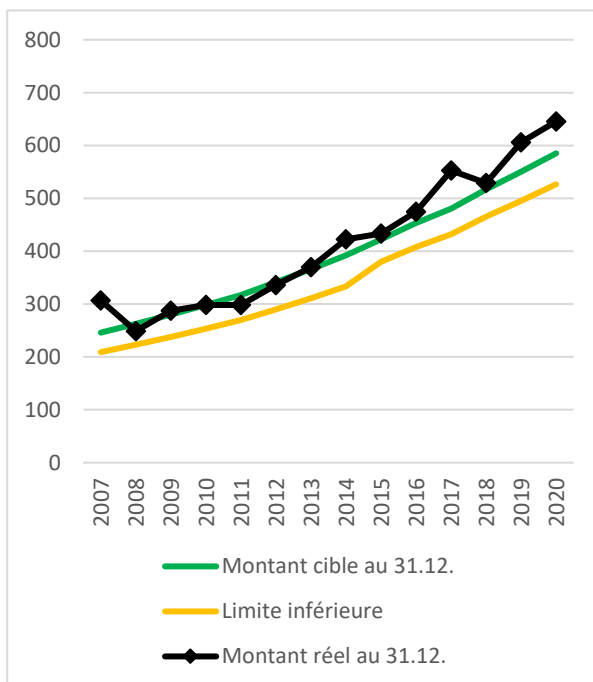


Illustration 5: Fonds de désaffectation: évolution montant réel vs. montant cible (KKG)
Chiffres en millions de CHF

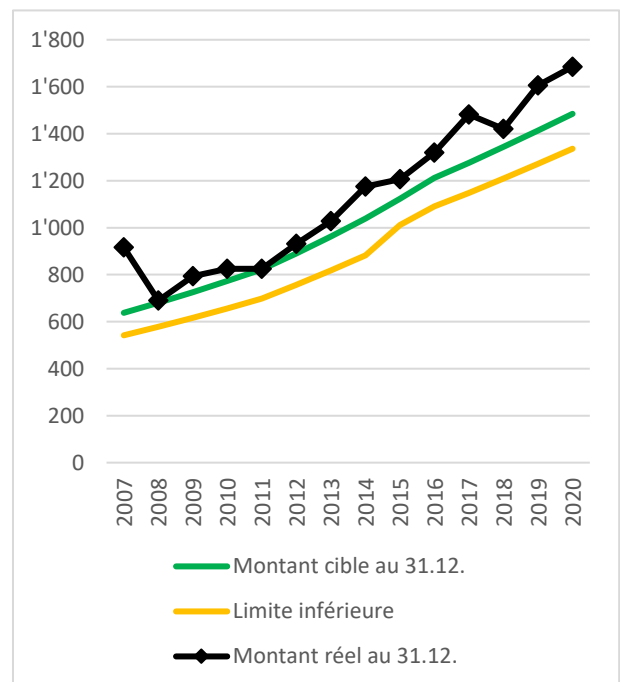


Illustration 6: Fonds de gestion des déchets: évolution montant réel vs. montant cible (KKG)
Chiffres en millions de CHF

Leibstadt (KKL)

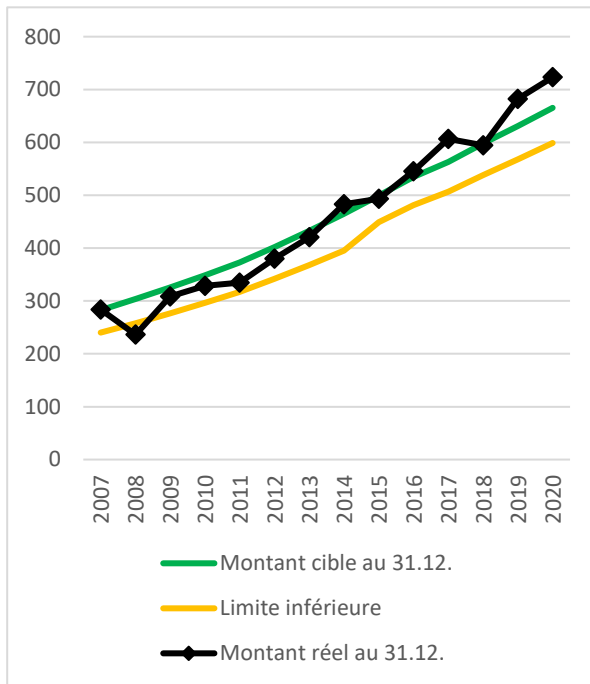


Illustration 7: Fonds de désaffectation: évolution montant réel vs. montant cible (KKL)
Chiffres en millions de CHF

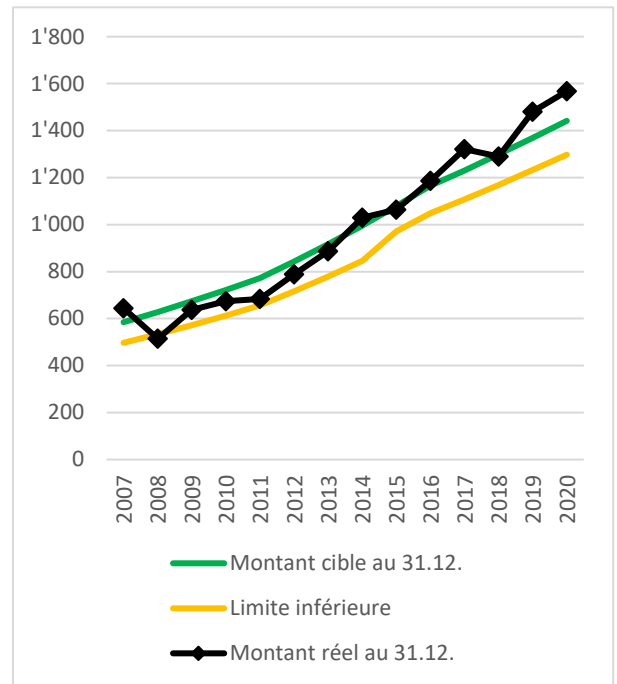


Illustration 8: Fonds de gestion des déchets: évolution montant réel vs. montant cible (KKL)
Chiffres en millions de CHF

Mühleberg (KKM)

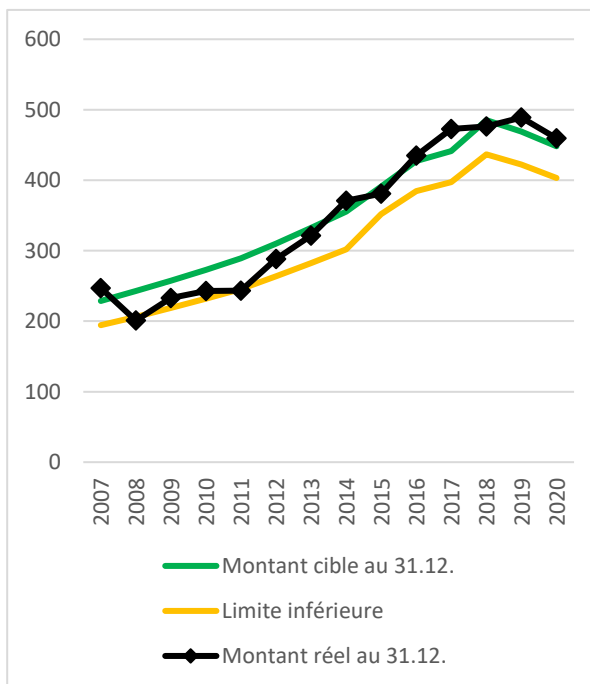


Illustration 9: Fonds de désaffectation: évolution montant réel vs. montant cible (KKM)
Chiffres en millions de CHF

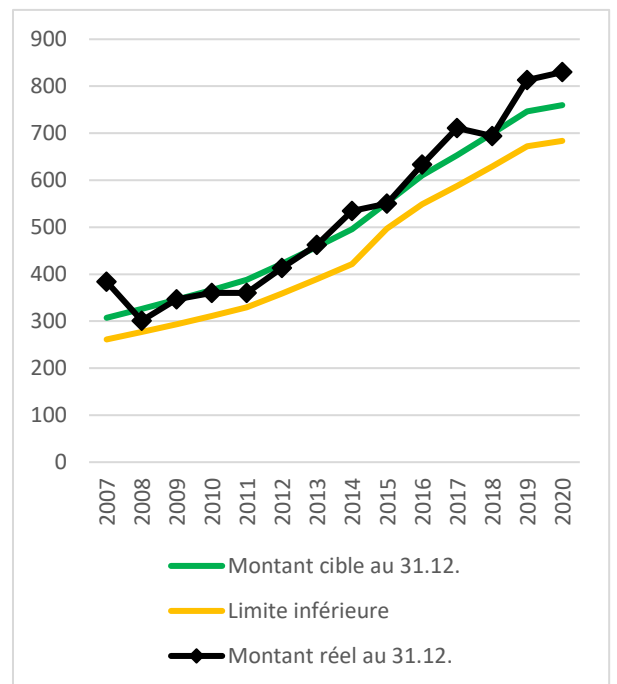


Illustration 10: Fonds de gestion des déchets: évolution montant réel vs. montant cible (KKM)
Chiffres en millions de CHF

ZWILAG

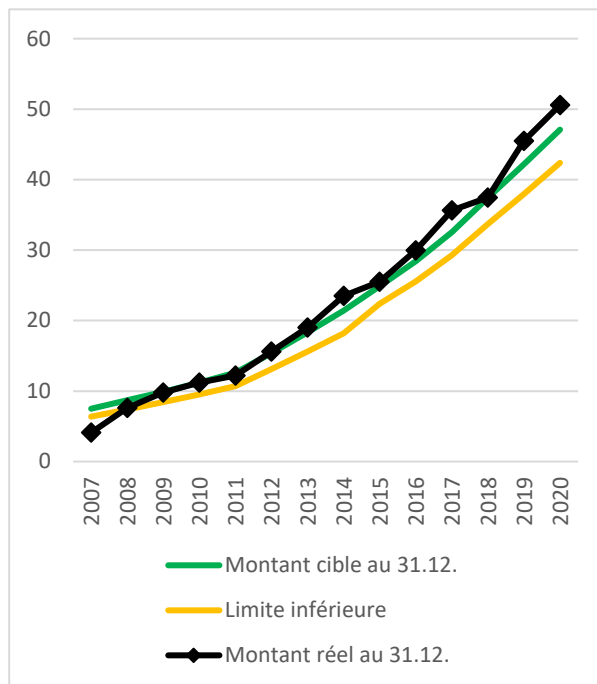


Illustration 11: Fonds de désaffectation: évolution montant réel vs. montant cible (ZWILAG)
Chiffres en millions de CHF